

WHA15.24 Demande d'admission à la qualité de Membre: Sultanat de Mascate et Oman

La Quinzième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné la demande d'admission à la qualité de Membre de l'Organisation mondiale de la Santé présentée par le Sultanat de Mascate et Oman,

DÉCIDE d'ajourner l'examen de cette demande.

Rec. résol., 6^e éd., 6.2.1.1

Dixième séance plénière, 21 mai 1962 (section 1 du cinquième rapport de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques)